

# FORMATION DES MEMBRES DU CSE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## (Entreprise de moins de 50 salariés)

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### PUBLIC

Membre élu titulaire ou suppléant du CSE

### DURÉE

5 jours soit 35 heures de formation

### ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires

### INTERVENANTS

Référent de la formation : Anne BUONOMO

Formateurs spécialisés dans la formation des instances représentatives du personnel et en Santé Sécurité au Travail

### ÉVALUATION

Évaluations formatives et positionnements d'entrée et de sortie de formation pour validation des compétences acquises. Délivrance d'un certificat de fin de réalisation. Évaluations à chaud et à froid

### HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situation de handicap

### LE + DE LA FORMATION

Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque entreprise

Cette formation peut être dispensée en co-animation

Les apports théoriques sont confrontés aux réalités du terrain et aux expériences vécues par les participants, permettant de se projeter dans une démarche participative.

### OBJECTIFS

- Développer une posture de membres et maîtriser les actions et missions fondamentales de ce mandat en Santé et sécurité au travail

### COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre réglementaire et maîtriser le champ des conditions de travail
- Identifier les missions exactes du CSE, les moyens et outils à disposition et le rôle de ses membres et de chaque partenaire
- Évaluer les impacts possibles de projet de changement et proposer des améliorations
- Analyser à priori et à posteriori
- Participer à l'évaluation des risques dans son entreprise
- Comprendre les différents mécanismes de la communication dans une situation de travail
- Améliorer sa communication en fonction du contexte professionnel et des différents interlocuteurs

### PÉDAGOGIE

- Recueil des attentes préformation pour préparer la formation en fonction du projet de prévention des risques professionnels de l'entreprise ou de l'établissement
  - Pédagogie applicative et participative, mise en situation professionnelle, exercices pratiques, jeux de rôle en fonction du secteur d'activité
- Afin de garantir le bon déroulement de la formation, les règles de confidentialité des échanges centrés sur le travail ainsi que la liberté d'expression de chaque participant seront rappelées

### PROGRAMME

#### Jour 1

##### Séquence 1

- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE et de ses membres (autodiagnostic du CSE en groupe / débriefing et apports)

##### Séquence 2

- Repérer les enjeux concernant la S&ST de la structure (enjeux de la prévention, statistiques, responsabilités de l'employeur, obligations du salariés...)
- Repérer le champ d'intervention du CSE et la notion de danger grave et imminent
- Connaître les prérogatives des différents acteurs de la prévention (acteurs internes & externes)

- Adopter un positionnement adéquat

- Comprendre la stratégie de prévention de la structure
- Être acteur des pratiques sociales dans une perspective d'amélioration continue
- Savoir se positionner en tant que membre élu

#### Jour 2

##### Séquence 3

- Contribuer à la démarche globale de prévention des risques
  - Identifier les risques d'atteintes à la santé des personnes
  - Analyser à posteriori les risques professionnels (enquête du CSE)

#### Séquence 4

- Identifier la notion de risque, repérer, observer et analyser à priori les risques professionnels (Inspection du CSE, les risques du métier, description et analyse des situations de travail)

#### Jour 3

#### Séquence 5 et 6

- Définir les faits et opinions, le travail réel et le travail formel
- Proposer des mesures d'amélioration (mesures de prévention, DU, plan d'actions, les 9 principes généraux de prévention)
- Présentation du travail intersession (analyse à priori et à posteriori in situ à partir de la méthodologie acquise en formation)

#### Jour 4

#### Séquence 7

- Présentation du travail intersession
- S'initier à la prévention des risques psychosociaux (historique, les différentes définitions)

#### Séquence 8

- Comprendre les liens entre les RPS et l'activité de travail (modélisation des RPS, activité de travail, effets observables, les conséquences sur la santé)
- Mettre en place des mesures de prévention primaire, secondaire et tertiaire (stabilité et efficacité des mesures)

#### Jour 5

#### Séquence 9

- Promouvoir la prévention des risques professionnels/ Assurer l'expression collective des salariés pour la défense de leurs intérêts
  - Informer les salariés
  - Communiquer en interne sur le rôle et les missions du CSE

#### Séquence 10

- Maîtriser les techniques de base d'expression et de communication, proposer des avis et des propositions argumentées
- Savoir travailler en équipe
- Bilan